

## **Règlement du jeu concours :**

« 1<sup>er</sup> lot, weekend de 2 nuits avec 1h de paddle à Léry-Poses, 2<sup>ème</sup> lot, panier garni de produits eurois et 3<sup>ème</sup> lot, visite guidée privée d'un Espace Naturel Sensible (ENS) » à gagner grâce à un questionnaire « Green Quizz » du Département de l'Eure, du vendredi 15 septembre au dimanche 15 octobre 2023.

### **Article 1 : Organisateur du jeu :**

Le Département de l'Eure – 14 boulevard Georges-Chauvin – 27000 Évreux – France – Tél. : 02.32.31.51.44. – <https://eureennormandie.fr/> - organise un jeu concours « 1<sup>er</sup> lot, weekend de 2 nuits avec 1h de paddle à Léry-Poses, 2<sup>ème</sup> lot, panier garni de produits eurois et 3<sup>ème</sup> lot, visite guidée privée d'un Espace Naturel Sensible (ENS) ». Ce jeu concours se déroule **du vendredi 15 septembre 2023 au dimanche 15 octobre 2023**, dans les conditions prévues au présent règlement.

### **Article 2 : Participation :**

Ce jeu gratuit est ouvert à toute personne physique âgée de plus de 18 ans, disposant d'un accès à internet et une adresse électronique valide. La participation au jeu entraîne l'acceptation pure et simple du présent règlement.

### **Article 3 : Annonce du jeu concours :**

La promotion et les informations relatives à l'existence du jeu concours sont assurées sur les réseaux sociaux et le site internet du Département de l'Eure : <https://eureennormandie.fr/>

### **Article 4 : Principe du jeu concours :**

Le concours sera comme suit :

- Répondre au questionnaire « Green Quizz » avec le maximum de bonnes réponses

La désignation du gagnant se fera par un tirage au sort parmi les personnes qui auront finalisé leur questionnaire en répondant aux conditions citées ci-dessus, dans sa globalité.

### **Article 5 : Définition du gain :**

Dans le cadre du jeu concours, 3 personnes tenteront de remporter :

« 1<sup>er</sup> lot, weekend de 2 nuits avec 1h de paddle à Léry-Poses, 2<sup>ème</sup> lot, panier garni de produits eurois et 3<sup>ème</sup> lot, visite guidée privée d'un Espace Naturel Sensible (ENS). »

Ce lot représente une valeur commerciale totale de 400€. Cette dotation ne pourra en aucun cas être échangée contre sa valeur espèce ou contre toute autre dotation.

La dotation sera envoyée par voie postale.

**Article 6 : Modalités de participation :**

La participation au jeu se fait exclusivement via la publication prévue à cet effet sur les réseaux sociaux.

Le gagnant : Le Département de l'Eure informera officiellement le gagnant par mail le lundi 16 octobre 2023. Sans réponse de la part du gagnant dans un délai de 1 semaine, à compter de la notification de gain, le dit gain sera réputé perdu pour le candidat concerné.

**Article 7 : Droit d'utilisation :**

Du fait de l'acceptation de son prix, le gagnant autorise l'organisateur à relayer toute information promotionnelle liée au présent jeu sans que cette utilisation puisse donner lieu à une quelconque contrepartie autre que le prix gagné, et ceci pour une durée maximale de deux ans.

**Article 8 : Modification des dates du jeu et élargissement du nombre de dotations :**

L'organisateur ne saurait encourir une quelconque responsabilité si, en cas de force majeure ou d'événements indépendants de sa volonté, il était amené à annuler le présent jeu, à le réduire, ou à le prolonger, ou à le reporter, ou à en modifier les conditions.

**Article 9 : Interprétation du règlement :**

La participation à ce jeu implique l'acceptation pleine et entière des modalités énoncées dans le présent règlement. L'organisateur tranchera souverainement toute question relative à l'application du présent règlement ou toute question qui viendrait se poser, non réglée par celui-ci. Ces décisions seront sans appel.

**Article 11 : Règlement Général sur la Protection des Données personnelles (RGPD) :**

Les coordonnées des participants seront collectées et traitées informatiquement. Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données, chaque participant dispose d'un droit d'accès, de rectification ou même de radiation des informations nominatives le concernant en écrivant à l'adresse du jeu précisée à l'article 12.

Toutes les informations recueillies via ce jeu concours sont destinées à la gestion du jeu concours, et à satisfaire aux obligations légales ou réglementaires. Ces informations sont exploitées par le média Deux Sept, au sein de la Direction de la Communication du Département de l'Eure. Les données personnelles ne sont pas destinées à être transmises en dehors de l'Union Européenne. Conformément au Règlement Général pour la Protection des Données personnelles (RGPD) les participants disposent d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données les concernant.

**Article 12 : Adresse postale du jeu :**

L'adresse postale du jeu est :

- Département de l'Eure – 14 boulevard Georges Chauvin – 27000 Évreux – France